



Message d'intérêt public

Médailles d'enregistrement pour animaux – Changement d'emplacement

25 janvier 2022 — Iqaluit (Nunavut)

La Ville d'Iqaluit souhaite informer les citoyens et citoyennes qu'à partir du 25 janvier 2022, il sera possible de récupérer toute médaille d'enregistrement pour chiens au Service municipal de l'ordre public qui se trouve au bâtiment 901, juste au-dessus de l'aréna Arnaitok. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

On encourage la population à enregistrer leur animal auprès du Service municipal de l'ordre public afin de s'assurer que les animaux perdus puissent retrouver leurs propriétaires rapidement.

On demande aussi aux propriétaires de chiens de traîneau d'enregistrer leurs chiens au moyen de ce programme. Ils peuvent le faire sans frais.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Service municipal de l'ordre public 867-979-5670 municipalenforcement@iqaluit.ca